



Que devient la «Belle au bois dormant» d'Ettoy?

PAR JOCELYNE.LAURENT@LACOTE.CH



Le cachet de la halle industrielle sera préservé. KEPHAS ARCHITECTURE



ÉTOY La halle industrielle de la Compagnie d'expédition et transport (CET), à Littoral Parc, avait des airs de Belle au bois dormant. Mais l'immense entrepôt de l'ancien centre de logistique s'apprête à sortir de sa longue léthargie. Les travaux de rénovation de la halle, laissée à l'abandon depuis 2008, devraient débuter cet été.

«L'objectif de la rénovation est de conserver le cachet industriel de la halle, tout en lui redonnant une modernité compatible avec l'usage actuel et donc un aspect qualitatif élevé, offrant les mêmes caractéristiques qu'un produit neuf», explique Renaud Vincendon, directeur du département Advisory de m3 Real Estate, qui agit en qualité de maître d'ouvrage.

Les 19 000 m² seront destinés à accueillir des locaux pour des activités artisanales ainsi que de l'industrie légère – sur 7000 m² – et le reste sera affecté à des bureaux.

Les surfaces sont destinées à la location, leur flexibilité permettra de les adapter aux besoins des futurs locataires. Le coût de la rénovation est estimé à 30 millions de francs. Les architectes du projet sont André Vallon et Thierry Brüttsch.

Le projet est porté par la société immobilière PI Infac, qui fait partie du groupe immobilier d'Abdallah Chatila. Conscient que de telles surfaces locatives existent déjà dans la région et que le marché est déjà bien saturé, PI Infac compte se démarquer de la concurrence. «Les locaux seront atypiques avec leur caractère industriel préservé, ils seront qualitativement efficients et les loyers moins chers que la concurrence, soit environ 230 francs le m², 20 à 25% moins cher que le marché actuel», assure Renaud Vincendon.

Pas de parc d'attractions

Le projet est accompagné de la création, sur une parcelle adjacente, d'un parking de 200 places. Une fois la halle rénovée – elle avait été construite dans les années 1960 – et les locataires trouvés, PI Infac revendra le tout à un fonds de pension ou d'investissement. Le projet de parc d'attractions, évoqué par le passé, a été abandonné, car il visait une rénovation lourde trop coûteuse.

Vous avez une question sur la région?

On vous répond !

Écrivez à question@lacote.ch